

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)
DOMAINE FORMATION GENERALE (FG)
CHOIX (ORIENTATION PROFESSIONNELLE) ET PROJETS PERSONNELS
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1^e	-	Intégrés aux autres branches.	1²	3/4	5/6	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/3}	35% ^{7/8}
2^e	-	Intégrés aux autres branches.	1²	3/4	5/6	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/3}	15% ^{7/8}
3^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	1²	1²	-	-	-
4^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	1²	1²	-	-	-
5^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	1²	Intégrés aux autres branches.	-	-	-
6^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	1²	Intégrés aux autres branches.	-	-	-
7^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	0.5 ²	Intégrés aux autres branches.	-	-	-
8^e	1²	Intégrés aux autres branches.	1²	0.5 ²	Intégrés aux autres branches.	1 ^{9/10}	-	-

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² BE, GE, JU, NE, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale* (appelée *Éducation générale et sociale* au Jura).

³ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁴ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁵ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

⁶ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁷ VD : Apprentissages fondamentaux.

⁸ VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁹ TI : Intégrée dans l'*Heure de classe*.

¹⁰ TI : La 8^e année correspond à la 1^{re} année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.